

VILLE DE PONT DE CLAIX

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Ce compte rendu "sommaire" est affiché en vertu des dispositions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales. L'affichage fait courir le point de départ du délai de recours contentieux.

Il permet de connaître l'ensemble des délibérations prises par le Conseil Municipal, le procès-verbal complet étant mis en ligne sur le site internet ou diffusé après approbation par le Conseil Municipal suivant.

L'an deux mille vingt et un, le vingt cinq novembre à 18:30.

Le conseil municipal, étant assemblé en session ordinaire, salle du Foyer Municipal de Pont de Claix, en public restreint compte tenu du contexte sanitaire et après convocation légale sous la présidence de Monsieur Christophe FERRARI, Maire

Selon la LOI n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire qui maintient les mesures dérogatoires jusqu'au 31 juillet 2022 (article 10 alinéa 5) : quorum abaissé à 1/3 des membres présents, l'élu peut être porteur de 2 pouvoirs

Présents :

M. FERRARI, M. TOSCANO, Mme EYMERI-WEIHOFF, M. NINFOSI, Mme GRAND, M. BOUKERSI, Mme RODRIGUEZ, Monsieur LANGLAIS, Mme LAIB, M GOMILA, Mme CHEMERY, M. ALPHONSE, M BONNET, M SOLER, M ROTOLO, Mme PANAGOPOULOS, Mme GOMES-VIEGAS, Mme BENYELLOUL, Mme BOUSBOA, Mme MARTIN-ARRETE, Mme TARDIVET, M CÉTIN, Mme YAKHOU, M DRIDI, M DUSSART

Excusé(es) ayant donné pouvoir :

M VITALE à M ROTOLO, Mme BONNET à Monsieur LANGLAIS, M BESANCON à M DRIDI

Absent(es) ou excusé(es) :

Mme KOSTARI-RIVALS, Mme TORRES, M GIONO, Mme CERVANTES, M. BEY

Secrétaire de séance : Mme LAIB est nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Administration :

- Le Directeur Général des Services
- Le Service Questure - Secrétariat de l'Assemblée

DELIBERATIONS CERTIFIEES EXECUTOIRES :

Reçues en Préfecture le : 26/11/2021

Publiées le : 26/11/2021

OUVERTURE DE LA SEANCE

La séance est ouverte sous la Présidence de M. le Maire.

Monsieur le Maire fait ensuite procéder à l'appel par la Questure. Le quorum est atteint.

Après l'appel des Conseillers Municipaux, Mme LAIB est désignée à l'unanimité en qualité de Secrétaire de séance (article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

ADOPTION DU PRECEDENT PROCES-VERBAL : Le procès-verbal du 30 Septembre 2021 n'appelant pas d'observation est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1 - Approbation du précédent procès-verbal

2- Délibérations

RAPPORTEUR			Vote de la délibération
M. TOSCANO	1	Gestion des comptes de Grenoble Alpes-Métropole - exercices 2014 et suivants - Rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes - Communication à l'assemblée délibérante	A l'unanimité 28 voix pour
M. TOSCANO	2	Autorisation donnée au Maire de procéder à l'inscription de la ville dans le dispositif Pass Culture de l'État	A l'unanimité 28 voix pour
M. NINFOSI	3	Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2022 - Présentation du Rapport	A la majorité 27 voix pour 1 contre
M. NINFOSI	4	Indemnisation d'un préjudice suite à une intervention technique	A l'unanimité 28 voix pour
M. NINFOSI	5	Autorisation donnée à M. le Maire de signer la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales pour le financement du Pôle Petite Enfance	A l'unanimité 28 voix pour
M. NINFOSI	6	Saisine de la CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux) pour recueillir son avis dans le cadre du projet de délégation de service public pour les accueils de loisirs extra scolaires des 3-11 ans - délégation donnée au Maire	A l'unanimité 28 voix pour
M. NINFOSI	7	Autorisation donnée au Maire de signer une convention entre la commune d'Echirolles et celle de Pont de Claix, pour 3 enfants pontois accueillis en ULIS sur la ville d'Echirolles en 2020/2021.	A l'unanimité 28 voix pour

M DRIDI	8	Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'accorder des aides financières aux projets et initiatives jeunes (BAFA, BAFD, BNSSA)	A l'unanimité 28 voix pour
M. NINFOSI	9	Autorisation donnée à M. le Maire de verser une subvention à l'Association AMIS ARTISTES AMATEURS dans le cadre de son projet de soutien à l'accès aux activités à destination de jeunes pontois pour la saison 2021 - 2022	A l'unanimité 28 voix pour
Mme RODRIGUEZ	10	Mise en place en direction des agents d'un dispositif de signalement d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes conformément à la Loi de transformation de la fonction publique du 06 août 2019.	A l'unanimité 28 voix pour
Mme RODRIGUEZ	11	Ratios pour les avancements de grade	A l'unanimité 28 voix pour
Mme RODRIGUEZ	12	Modification du tableau des effectifs	A l'unanimité 28 voix pour
Monsieur LANGLAIS	13	Plan Air Énergie Climat Métropolitain horizon 2030 : Approbation du plan d'action de la Ville de Pont-de-Claix	A l'unanimité 28 voix pour
Monsieur LANGLAIS	14	Rapport d'activités de l'élu mandataire au sein de la Société Publique Locale de l'énergie et du climat (SPL ALEC) - pour l'exercice 2020	A l'unanimité 28 voix pour
Monsieur LANGLAIS	15	Rapport annuel de l'élu mandataire au sein de la Société Publique Locale d'Efficacité Énergétique (SPL OSER) pour l'exercice 2020	A l'unanimité 28 voix pour
Mme CHEMERY	16	Dénomination de la rue Ratza BRENTSE	A l'unanimité 28 voix pour
Mme CHEMERY	17	Dénomination de la Ruelle Rosette WOLCZAK	A l'unanimité 28 voix pour
Mme CHEMERY	18	Dénomination de la rue Stanislas DWOJAKOWSKI	A l'unanimité 28 voix pour
Mme CHEMERY	19	Dénomination de la rue AUSSEDT-REY	A l'unanimité 28 voix pour
		Compte rendu des décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal	
		Point(s) divers - néant	
		Question(s) orale(s) : néant	

ORDRE DU JOUR
Délibération

Intercommunalité

Rapporteur : M. TOSCANO - Maire-Adjoint

DELIBERATION N° 1 : Gestion des comptes de Grenoble Alpes-Métropole - exercices 2014 et suivants - Rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes - Communication à l'assemblée délibérante

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance des observations définitives,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la tenue au sein du Conseil Municipal du débat sur le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Auvergne Rhône Alpes sur la gestion des comptes de Grenoble Alpes-Métropole au cours des exercices 2014 et suivants.

Délibération adoptée à l'unanimité : 28 voix pour

Aménagement urbain et projet de ville - Culture - Commande publique - Economie - Sécurité et tranquillité publique - Relations avec la Métropole - Relations internationales

Rapporteur : M. TOSCANO - Maire-Adjoint

DELIBERATION N° 2 : Autorisation donnée au Maire de procéder à l'inscription de la ville dans le dispositif Pass Culture de l'État

Soucieux de permettre au plus grand nombre de jeunes de 18 ans d'accéder à des activités culturelles, le Ministère de la Culture initie le dispositif : «Pass Culture».

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu cet exposé,

Après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur le Maire à inscrire l'offre du spectacle vivant de la ville de Pont de Claix dans le dispositif «Pass Culture».

Délibération adoptée à l'unanimité : 28 voix pour

Education - Enfance - Petite Enfance - Jeunesse - Sports - Restauration - Vie associative - Finances - Coordination des élus

Rapporteur : M. NINFOSI - Maire-Adjoint

DELIBERATION N° 3 : Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2022 - Présentation du Rapport

Le Conseil municipal,

Sur présentation du rapport d'orientations budgétaires 2022,

Après en avoir débattu

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2022

DIT qu'il sera mis à la disposition du public dans les 15 jours qui suivent et transmis dans le même délai à Grenoble Alpes Métropole conformément au décret visé.

Délibération adoptée à la majorité : 27 voix pour, 0 abstention(s), 1 voix contre

27voix POUR (la Majorité) - 1 CONTRE : M.DUSSART pour la liste "Agir ensemble pour Pont de Claix"

DELIBERATION N° 4 : Indemnisation d'un préjudice suite à une intervention technique

Le conseil municipal,

après avoir entendu cet exposé :

Autorise Monsieur le Maire à dédommager Madame Margaryan et à lui rembourser la somme de 470,73 €

Délibération adoptée à l'unanimité : 28 voix pour

DELIBERATION N° 5 : Autorisation donnée à M. le Maire de signer la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales pour le financement du Pôle Petite Enfance

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère la convention d'objectifs et de moyens pour le financement de la construction du Pôle petite enfance

Délibération adoptée à l'unanimité : 28 voix pour

DELIBERATION N° 6 : Saisine de la CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux) pour recueillir son avis dans le cadre du projet de délégation de service public pour les accueils de loisirs extra scolaires des 3-11 ans - délégation donnée au Maire

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DELEGUE à Monsieur le Maire la charge de saisir la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour avis préalable à mise en concurrence, concernant le projet de délégation de service public des accueils de loisirs extrascolaires des 3-11 ans.

Délibération adoptée à l'unanimité : 28 voix pour

DELIBERATION N° 7 : Autorisation donnée au Maire de signer une convention entre la commune d'Echirolles et celle de Pont de Claix, pour 3 enfants pontois accueillis en ULIS sur la ville d'Echirolles en 2020/2021.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir entendu cet exposé,

DECIDE d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention, entre les communes d'Echirolles et de Pont de Claix, définissant les modalités d'accueil de ces enfants et la participation financière aux frais de fonctionnement de la ULIS.

Délibération adoptée à l'unanimité : 28 voix pour

DELIBERATION N° 8 : Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'accorder des aides financières aux projets et initiatives jeunes (BAFA, BAFA, BNSSA)

Le Conseil Municipal,

Après en avoir entendu cet exposé,

DECIDE d'autoriser Monsieur Le Maire à accorder les aides financières dédiées à l'accès aux formations BAFA, BAFA et BNSSA, après avis de la commission d'attribution des bourses, au(x) destinataire(s) dont le projet sera retenu.

Délibération adoptée à l'unanimité : 28 voix pour

DELIBERATION N° 9 : Autorisation donnée à M. le Maire de verser une subvention à l'Association AMIS ARTISTES AMATEURS dans le cadre de son projet de soutien à l'accès aux activités à destination de jeunes pontois pour la saison 2021 - 2022

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu cet exposé,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à verser une subvention de 2 000 € maximum à l'association AMIS ARTISTES AMATEURS affectée au projet de soutien à l'accès aux activités à destination de 20 jeunes pontois âgées de 6 à 16 ans pour la saison 2021-2022.

DIT qu'un premier versement de 1 000 € sera réalisé en décembre 2021 et qu'un second versement sera réalisé en avril 2022, dans la limite maximale de 1 000 €, en fonction du nombre d'enfants inscrits réellement.

DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2021 à l'article 6574 pour le premier versement et seront prévus au BP 2022 pour le second.

Délibération adoptée à l'unanimité : 28 voix pour

Personnel municipal

Rapporteur : Mme RODRIGUEZ - Maire-Adjointe

DELIBERATION N° 10 : Mise en place en direction des agents d'un dispositif de signalement d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes conformément à la Loi de transformation de la fonction publique du 06 août 2019.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la mise en place de ce dispositif de signalement d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes

Délibération adoptée à l'unanimité : 28 voix pour

DELIBERATION N° 11 : Ratios pour les avancements de grade

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu cet exposé,

DECIDE d'accepter les propositions faites et de fixer les taux de promotion dans la collectivité comme listés ci-dessus, tant qu'une nouvelle décision de l'organe délibérant ne les a pas modifiés,

	Grade d'origine	Grade d'avancement	Ratio promu-promouvables (%)
Catégorie C	Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	100%
	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	88.89%
	Agent social	Agent social principal de 1 ^{ère} classe	100%
	Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	Auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} classe	100%
	Auxiliaire de soins principal de 2 ^{ème} classe	Auxiliaire de soins principal de 1 ^{ère} classe	100%
	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	100%
	Agent de maitrise	Agent de maitrise principal	42.86%
Catégorie B	Éducateur des APS principal de 2 ^{ème} classe	Éducateur des APS principal de 1 ^{ère} classe	100%
Catégorie A	Attaché	Attaché principal	100%
	Éducateur de jeunes enfants	Éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	100%

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de chaque exercice budgétaire, chapitre 012.

Délibération adoptée à l'unanimité : 28 voix pour

DELIBERATION N° 12 : Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu cet exposé,

DECIDE de la création du poste ci-dessous

Affectation	Suppression	N° du poste	Création	Commentaire
DAUH	Un poste de la filière administrative, catégorie C, cadre d'emploi des Adjoints administratifs	2138	Un poste de la filière technique, catégorie B, cadre d'emploi des Techniciens	Recotation des postes d'instructeurs de droit des sols sur la filière technique
DAUH	Un poste de la filière administrative, catégorie B, cadre d'emploi des Rédacteurs	2139	Un poste de la filière technique, catégorie B, cadre d'emploi des Techniciens	
DAUH	Un poste de la filière technique, catégorie B, cadre d'emploi des Techniciens	2142	Un poste de la filière administrative, catégorie B, cadre d'emploi des Rédacteurs	Assistant-e de direction
DGA	Un poste de la filière administrative, catégorie A, cadre d'emploi des attachés	2118		Suppression du poste de DGA proximité

Délibération adoptée à l'unanimité : 28 voix pour

Transitions écologiques et énergétiques - Environnement

Rapporteur : Monsieur LANGLAIS - Maire-Adjoint

DELIBERATION N° 13 : Plan Air Énergie Climat Métropolitain horizon 2030 : Approbation du plan d'action de la Ville de Pont-de-Claix

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu cet exposé décide,

- d'approuver la signature de la charte,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

Délibération adoptée à l'unanimité : 28 voix pour

Intercommunalité

Rapporteur : Monsieur LANGLAIS - Maire-Adjoint

DELIBERATION N° 14 : Rapport d'activités de l'élu mandataire au sein de la Société Publique Locale de l'énergie et du climat (SPL ALEC) - pour l'exercice 2020

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu cet exposé,

- **DECIDE de prendre acte des rapports** de la SPL Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) l'exercice 2020 respectivement joints en annexe.

Délibération adoptée à l'unanimité : 28 voix pour

DELIBERATION N° 15 : Rapport annuel de l'élu mandataire au sein de la Société Publique Locale d'Efficacité Énergétique (SPL OSER) pour l'exercice 2020

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu cet exposé,

- **DECIDE de prendre acte des rapports** de la Société Publique Locale d'Efficacité Énergétique SPL OSER pour l'exercice 2020 respectivement joints en annexe.

Délibération adoptée à l'unanimité : 28 voix pour

Rapporteur : Mme CHEMERY - Conseillère Municipale Déléguée

Aménagement urbain et projet de ville - Culture - Commande publique - Economie - Sécurité et tranquillité publique - Relations avec la Métropole - Relations internationales

DELIBERATION N° 16 : Dénomination de la rue Ratza BRENTSE

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE la dénomination de la rue comme suit :

- « **RUE RATZA BRENTSE** » située dans le secteur de la ZAC des Minotiers.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité : 28 voix pour

DELIBERATION N° 17 : Dénomination de la Ruelle Rosette WOLCZAK

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE la dénomination de la venelle comme suit :

- "**RUELLE ROSETTE WOLCZAK**" située dans le secteur de la ZAC des Minotiers.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité : 28 voix pour

DELIBERATION N° 18 : Dénomination de la rue Stanislas DWOJAKOWSKI

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE la dénomination de la rue comme suit :

- « **RUE STANISLAS DWOJAKOWSKI** » située dans le secteur de la ZAC des Minotiers.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité : 28 voix pour

DELIBERATION N° 19 : Dénomination de la rue AUSSEDAT-REY

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE la dénomination de la rue comme suit :

- « **Rue Aussedat-Rey** » située dans le quartier de la digue du secteur des Papeteries.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité : 28 voix pour

- **COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL (voir annexe)**

- **PONT(S) DIVERS - néant**

- **QUESTION(S) ORALE(S) – néant**

FIN DE L'ORDRE DU JOUR. :

Monsieur le Maire clôt la séance à 20 h 13

&&&&&

DECISIONS DU MAIRE

Année 2021

Prises par délégation du Conseil Municipal conformément à l'article
L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

TABLE CHRONOLOGIQUE

N° de l'acte	Date de l'acte	LIBELLE	Dates - dépôt en Préfecture - affichée - Notifié
78	17-sept.	Avenant n°1 à la convention de mise à disposition du centre aquatique Flottibulle à la commune de Saint Martin de la Cluze	Préfecture le 23/09/2021 Publication le 23/09/2021 Notification le 23/09/2021
82	21-sept.	Autorisation de lancer et signer le marché pour l'élaboration d'un schéma directeur immobilier et énergétique multi enjeux	Préfecture le 04/10/2021 Publication le 04/10/2021 Notification service marchés
84	30-sept.	Autorisation de lancer et signer le marché de maîtrise d'oeuvre pour la mise en place d'un système de vidéoprotection Coût des travaux : 800 000€HT	Préfecture le 12/10/2021 Publication le 12/10/2021 Notification service marchés
85	7-oct.	Cession de matériel informatique à titre gratuit à la société AFB FRANCE	Préfecture le 14/10/2021 Publication le 14/10/2021 Notification service informatique
86	7-oct.	Avenants en plus value Marché de travaux de réhabilitation du CCAS et du Centre Social Irène Joliot Curie Lot n°3 de serrurerie et menuiseries aluminium – avenant n°4 Lot n°11 de chauffage ventilation plomberie – Avenant n°7 Lot n°12 d'électricité – Avenant n°5 Montant global de la plus value : 6 187,78€HT	Préfecture le 12/10/2021 Publication le 12/10/2021 Notification service marchés
87	12-oct.	Autorisation de lancer et signer l'accord cadre à bons de commandes de contrôles techniques périodiques réglementaires des bâtiments, de leurs équipements et des matériels motorisés communaux Montant du marché : 80 000€HT	Préfecture le 25/10/2021 Publication le 25/10 /2021 Notification service marchés
88	18-oct.	Autorisation de lancer et signer un marché de mobilier urbain (affichage commercial et information municipale) Montant prévisionnel du marché : 24 000€HT	Préfecture le 25/10/2021 Publication le 25/10 /2021 Notification service marchés
90	8-nov.	Transformation de la régie d'avances et de recettes « Enfance jeunesse » en une régie d'avances « Enfance jeunesse »	Préfecture le 08/11/2021 Publication le 08/11/2021 Notification le 08/11/2021

N° de l'acte	Date de l'acte	LIBELLE	Dates - dépôt en Préfecture - affichée - Notifié
91	19-déc.	Avenant n°1 en plus et moins-value Marché de Travaux de réhabilitation et de réaménagement pour la création d'un établissement d'accueil de jeunes enfants Lot n°9 de chapes fluides anhydrite Montant de la plus value : 3 163.76 €HT	Préfecture le 25/10/2021 Publication le 25/10 /2021 Notification service marchés